



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Lot



CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC ÉPREUVE D'ACCÈS AU GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GÉNÉRAUX

SESSION 2021

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU JURY

I - PRESENTATION GENERALE

Textes de références :

- ❖ Décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale
- ❖ Décret n°2012-1420 du 18 décembre 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux
- ❖ Décret n°2012-1415 du 18 décembre 2012 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux

Missions :

Les membres du cadre d'emplois exercent leurs fonctions dans les collectivités et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984.

Dans les conditions et les domaines prévus par l'article L. 4311-1 du code de la santé publique, ils accomplissent les actes professionnels et dispensent les soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou dans le cadre du rôle propre qui leur est dévolu.

Conditions d'accès :

Ouverts aux candidats titulaires :

- ❖ Soit d'un titre de formation mentionné aux articles L.4311-3 et L.4311-5 du code de la santé publique,
- ❖ Soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivré en application de l'article L.4311-4 du même code.

II - ORGANISATION

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot a organisé en 2021 pour les CDG de la région Occitanie le concours externe sur titres d'Infirmier territorial en soins généraux pour 74 postes.

Le port du masque était obligatoire dès l'entrée dans l'enceinte du centre d'examen, et toute la durée de l'épreuve. Un protocole d'hygiène et de sécurité renforcé avait été mis en place, en collaboration avec la responsable du service Santé Prévention et référente Covid du Centre de Gestion. Ce protocole était affiché à l'extérieur du centre d'examen et sur le site internet du Centre de Gestion.

Calendrier :

CDGFPT du LOT

12, avenue Charles Pillat
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : contact@cdg46.fr

Site : www.cdg46.fr

Siret : 284 600 020 00028

Période de retrait des dossiers	22 septembre 2020 au 28 octobre 2020
Date limite de dépôt des dossiers	5 novembre 2020
Epreuve orale	25, 26, 27 et 29 janvier, et 1er, 2, 4 et 5 février 2021
Jury d'admission	10 février 2021



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Lot



Composition du Jury :

Collège des élus

- 1 Conseiller Municipal, Président du Jury,
- 2 Maires, dont 1 Suppléant du Président.

Collège des fonctionnaires

- 1 Représentant du personnel, désigné par tirage au sort au sein de la CAP A,
- 1 Représentant du CNFPT, fonctionnaire de catégorie A, Cadre de santé,
- 1 Fonctionnaire de catégorie A, Infirmière coordinatrice.

Collège des personnalités qualifiées

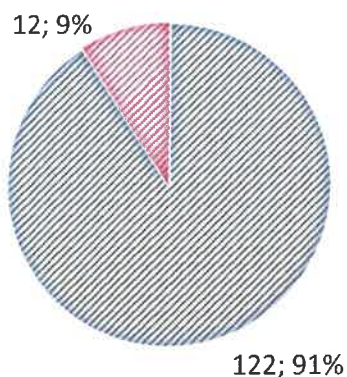
- 1 Cadre de Santé formatrice
- 1 Infirmière de Classe Supérieure – Retraitée,
- 1 Directeur Adjoint de CCAS

Candidats :

137 candidats se sont inscrits, 2 dossiers ont été rejetés (arrivés après date limite), 1 candidat s'est désisté, 134 candidats ont été convoqués dont 1 sous réserve de présentation de son diplôme.

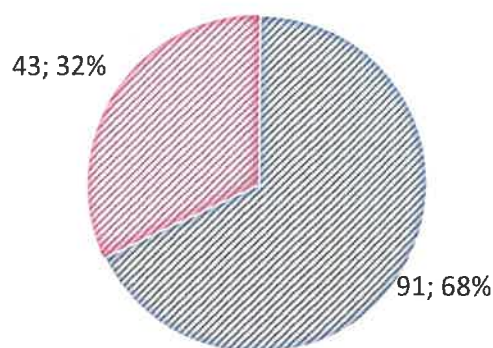
RÉPARTITION FEMMES / HOMMES

■ Femmes ■ Hommes



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

■ Occitanie ■ Hors Occitanie



III - ADMISSION

Les épreuves se sont déroulées les 25, 26, 27 et 29 janvier, et 1er, 2, 4 et 5 février 2021, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot, à Pradines.

Nature de l'épreuve :

L'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions

CDGFPT du LOT
12, avenue Charles Pillat
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95
Courriel : contact@cdg46.fr
Site : www.cdg46.fr
Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Lot



dévolues aux membres du cadre d'emplois. (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé).

Analyse des résultats :

CANDIDATS ÉLIMINÉS - NOTES INFÉRIEURES À 5/20	1
NOMBRE DE NOTES \geq 10 /20	86
MOYENNE GÉNÉRALE	13,95
NOTE LA PLUS ÉLEVÉE	19,5
NOTE LA PLUS BASSE	3

Délibération du jury

Le jury d'admission réuni le 10 février 2021 à 09h00, après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats et compte tenu de l'homogénéité, a décidé de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats et en avoir délibéré, le jury a fixé le seuil d'admission à 11,5/20.

Le nombre de candidats déclarés admis est de 71.

Observations du jury

Le jury a relevé un taux d'absentéisme important sur cette opération, avec 28,4% d'absents.

Fait à Pradines le 10/02/2021

Le Président du jury,

Michel DELPECH

CDGFPT du LOT

12, avenue Charles Pillat
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : contact@cdg46.fr

Site : www.cdg46.fr

Siret : 284 600 020 00028